

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR PAR L'ACQUÉREUR PRÉALABLEMENT A LA
SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE AUTHENTIQUE**

- * état-civil complet avec situation maritale, profession, adresse actuelle, coordonnées,
- * copie des pièces d'identité (ou titre de séjour le cas échéant),
- * copie du contrat de mariage ou PACS si vous en avez un,
- * montant du dépôt de garantie que vous verserez par VIREMENT au plus tard 48 heures avant la signature de la promesse de vente (maximum 10% du prix de vente) ; ce montant est à voir avec votre vendeur au préalable,
- * un chèque à l'ordre de la SCP LAVEDAN & LAVEDAN-CHAUNU ou un virement de 500,00 € au titre des frais pour l'établissement de la promesse de vente authentique,
- * si des meubles sont laissés dans le bien, nous établir avec votre vendeur la liste sur page blanche, avec un prix en face de chaque article,
- * si vous avez recours à un prêt, nous préciser par écrit : le montant, la durée, et le taux maximal du prêt à solliciter et dans la mesure du possible, nous adresser une copie de la simulation dudit prêt établie par un organisme bancaire.
- * si vous demandez une condition suspensive liée à la vente de votre propre bien, nous adresser une copie du compromis de vente correspondant.

- si l'acquéreur est une personne morale :

- * copie de l'extrait KBis de moins de 6 mois,
- * copie des statuts de la Société certifiés conformes par le gérant,
- * copie de la décision de nomination du gérant.

**A RÉCEPTION DE TOUS LES ÉLÉMENTS DEMANDÉS, UN RDV DE SIGNATURE VOUS
SERA PROPOSÉ.**